

HAULOTTE GROUP
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 4.078.265,62 euros
Siège social : Rue Emile Zola – 42420 Lorette
332 822 485 R.C.S. Saint Etienne

La « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2025

SIXIEME RESOLUTION

(Approbation de la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs au titre de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise mentionné au dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce,

approuve, en application de l'article L.22-10-8, II du Code de commerce, la politique de rémunération établie par le Conseil d'administration applicable au Président Directeur Général, au Directeur Général Délégué et aux administrateurs.

Vote pour : 36 494 412

Vote contre : 2 044 907

Abstention : 510

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.